

GINETTE LEGAULT BERNIER

Votre conseillère municipale de Laval

vous souhaite de belles activités tout au long de l'année.

1 Place du Souvenir Laval, PQ H7V 1W7 Tél.: 450-681-9468 glbernier@yahoo.com





GUY OUELLETTE
Député de Chomedev

Adresse de circonscription 4599, boul Samson Hôtel du Parlement 1045, rue des Parlementaires

Bureau 201 Bureau 1.64

Laval (Québec) H7W 2H2 Québec (Québec) G1A 1A4 Téléphone : 450 686-0166 Téléphone : 418 644-4050

Télécopieur : 450 686-7153 Télécopieur : 418 646-7385

Courriel gouellette-chom@assnat.qc.ca

La pharmacie

de la Résidence des Philanthropes



Francis Shefteshy
Pharmacien-propriétaire
450 902-0414

Vous servir est un plaisir Venez nous rendre visite!

Nos prix sont compétitifs et comparables aux grandes chaines.

C'est garanti!

NOS PRODUITS ET SERVICES

Pharmaciens toujours disponibles pour vous écouter, vous renseigner et vous conseiller.

Vaste gamme de produits d'hygiène et de soins personnels

Dosettes ou Preci-Pack disponibles sur demande et sans frais additionnels

Sur demande, tout produit peut être commandé et reçu dans les 24 à 48 heures.

LIVRAISON GRATUITE

Service d'urgence



POUR NOUVEAUX CLIENTS

- MASSAGE DE VOTRE CHOIX = Rabais de 15 \$
- → RECOUVREMENT D'ONGLES = Rabais de 10 \$

450-902-0411 www.beccoiffure.com

Pas de TPS ni de TVQ les mardis, mercredis et jeudis Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. **Apportez votre coupon**

Journal Le Phil

Au fil des communications internes Comité loisirs Résidence Philanthropes

Volume 2, numéro 10

Tirage 260 exemplaires

Janvier 2013

Saluons la nouvelle année!

Au grand livre du temps, une année tire sa révérence et une nouvelle s'y inscrit.

1er janvier 2013! Le jour de l'An a toujours été synonyme de réjouissances et de fêtes familiales. Pour moi, et peut-être aussi pour vous, des souvenirs assoupis et très doux se réveillent sur les 12 coups de minuit, année après année. C'est avec un sourire ému que je les laisse défiler, au rythme de ma mémoire... les étrennes apportées par le Petit Jésus, la bénédiction paternelle, la grand'messe du jour de l'An et les enfants blottis au fond du berlot, sous la «couverte» de fourrure... Infailliblement, la journée se terminait dans la joie, par la fête chez les grands-parents, trop heureux d'accueillir leur nichée avec amour, ragoût de boulettes et tourtière, sans oublier le p'tit blanc en guise d'accueil.

On se dit que c'était le *bon temps* et, ça l'est encore! On célèbre toujours le nouvel an avec autant de plaisir : les façons de faire diffèrent un peu, voilà tout! Le jour de l'An garde son aura de joie et de bonheur partagés, en famille ou entre amis. On célèbre l'arrivée de cette année naissante et on se la souhaite heureuse, prospère et porteuse de paix, de joie et d'amour pour tous ceux qui nous sont chers.

Ce sont les voeux que nous formulons pour vous tous, chers voisins Philanthropes!

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

Rose-Marie Proulx

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous,

J'ai été très heureux d'apprendre que le Souper des Fêtes fut un succès.

Ceux qui y ont assisté ont appris que mon absence était la conséquence de réunions à Québec relativement à ma participation à la Table régionale de concertation des aînés de Laval - TRCAL. Vous savez aussi qu'une de mes principales préoccupations c'est le bien-être des personnes âgées. Comme je savais qu'ici tous les éléments étaient en place pour que vous passiez une excellente soirée, je me suis donc rendu à ces rencontres où les sujets ne manquent pas.

Entre autres, il a été largement question du programme «CHIP» (ce programme de revenu résidentiel qui est un prêt hypothécaire inversé) sorti il y a quelques années et qui semble plus attrayant qu'il ne l'est en réalité. Mais avec le temps, les conséquences néfastes deviennent de plus en plus évidentes.

Je conviens que, pour la grande majorité des résidents, c'est une situation qui ne nous concerne plus vraiment car nous avons vendu notre propriété lors de notre emménagement aux Philanthropes mais je pense tout de même que le sujet est



suffisamment important pour vous le rappeler. Vous pouvez peut-être renseigner parents et amis sur cette question.

Comme voeux du Nouvel An, je désire porter à votre attention, en ajoutant en encart, l'article de Michel Girard de La Presse, écrit en 2011, mais hélas encore très à propos.

Au moment d'écrire ces lignes, nous réalisons que la fin du monde n'est pas arrivée et qu'en 2013, votre Comité des loisirs verra à la continuité des activités, au grand bonheur de tous.

D'ailleurs nous constatons avec plaisir une augmentation de la fréquentation dans plusieurs activités, ce qui constitue pour nous le plus bel encouragement dans la poursuite de notre travail.

Je vous souhaite de la santé et du bonheur durant toute l'année.

Yvon Hamel

Party de Noël

En écoutant les commentaires, le Party de Noël a été festif. Beaucoup de bonne volonté, du coeur et le désir de faire plaisir, c'est la recette.

Perdus de vue depuis longtemps, il y a des gens qui se sont retrouvés ce soir là. Une petite mise au point s'impose cependant. Les places étant limitées à l'espace que nous avons pour nos résidents, nous vous prions de prendre note que, uniquement les personnes seules peuvent être accompagnées par un invité, lors de nos soupers.

Grâce à madame Lise Bujold, la petite salle du basilaire, tour A, était magnifiquement décorée, créant une ambiance conviviale et chaleureuse pour les convives qui y prenaient place.

Le concert de la Chorale des Philanthropes a été très apprécié. Nous avons pu constater les beaux talents que nous avons chez nous. Bravo à vous, monsieur Sauvé et à tous vos chanteurs. Un sincère merci à nos commanditaires, le salon Bien-Être Coiffure en la personne de la propriétaire Shirley, la pharmacie, par monsieur et madame Francis Shefteshy, les salons funéraires Yves Légaré et deux résidents. Continuons à encourager ces commanditaires qui nous offrent leur support tout au long de l'année.

Le moitié-moitié a été un succès et nous avons réparti les 315 \$ recueillis en quatre prix de 100 \$, 75 \$ et deux prix de 70 \$, au grand bonheur des gagnants.

Un merci spécial à mon armée de bénévoles pour le dévouement, la générosité et le sourire communicatif! C'est un plaisir de travailler avec vous.

Je vous souhaite à tous une Bonne Année remplie de joie et d'amour!

Michelle Petel

REMERCIEMENTS ET VOEUX DE BONNE ANNÉE

Au nom de tous les résidents, nous désirons remercier le personnel administratif, les deux concierges ainsi que les deux hommes aux mille métiers qui répondent toujours gentiment à nos demandes de services.

Votre travail, quel qu'il soit, est toujours apprécié. Nos meilleurs voeux vous accompagnent en 2013.

LA CHORALE DES PHILANTHROPES

Une chorale dans une résidence comme la nôtre est une nécessité. C'est une activité qui permet aux résidents qui y participent de s'exprimer par le chant et de se côtoyer lors des répétitions, dans une atmosphère agréable. Le chant est une échappatoire du quotidien, une sorte de thérapie qui fait oublier les moments moins agréables.

Comme directeur de cette chorale, je me sens privilégié de diriger des choristes qui viennent chanter par amour. Plusieurs ont déjà fait l'expérience du chant choral et ont acquis des connaissances musicales, ce qui fait que les collègues moins expérimentés en profitent. Les résultats sont souvent surprenants.

Nous osons espérer que l'administration a prévu, dans le centre récréatif, une pièce où la chorale pourra pratiquer avec piano et, pourquoi pas, une salle où l'on pourra donner de vrais concerts avec un répertoire plus étendu. Nous croyons être rendus là!

Merci à tous les choristes pour leur collaboration et leur bon travail!

Robert Sauvé

LA GUIGNOLÉE DE NOËL

Le 5 décembre dernier, vous avez été généreux, très généreux.

Vos denrées ont rempli 43 boîtes et la somme recueillie fut de 1 765 \$.

Voilà pour les résultats. Que dire maintenant de l'organisation.

Dans un premier temps, monsieur Normand Dondo a présenté l'idée aux membres du Comité des loisirs. Avec leur accord, il a entrepris les démarches auprès de

Caritas St-Maxime

J'ai ensuite vu à la logistique, à savoir trouver la bonne formule de cueillette et diriger les équipes de bénévoles.
L'enthousiasme de ces dernières fut sans contredit très communicatif car, sur les étages, les gens sortaient avec un large sourire pour entendre les gais lurons et surtout, leur remettre denrées et enveloppe. Certains ont dû se coucher plus fatigués et sans voix, mais tous avaient sûrement le coeur léger.

Comme première expérience, ce fut un succès à tous points de vue et nous avons raison d'être fiers.

Au nom des bénéficiaires de la paroisse, nous vous disons un immense MERCI.

Pierre Beauvais, Vice-président



Anniversaires de janvier 2013

Nous avons tous quelque chose à célébrer les uns après les autres..., année après année et c'est notre anniversaire!

- M. Francis N. Shefteshy
- 3 M. Roger Brault
- 7 M. Richard Gianchetti
- M. Lucien Mathieu
- 8 M^{me} Hélène Cormier
- 21 M^{me} Lise Frenette
- 21 M^{me} Lise Langevin-Hogue
- 22 M. Roland Mary
- 25 M^{me} Louise Archambault
- 27 M. Pierre Truchon
- 31 M^{me} Marcelle Doyon
- 31 M^{me} Jeannine Lalande



POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE...

Quelques réflexions de l'Abbé Pierre

- «Un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière.
- Le bonheur qu'on donne forge notre propre bonheur.
- Avoir souffert rend tellement plus perméable à la souffrance des autres.
- Que ceux qui ont faim aient du pain et que ceux qui ont du pain aient faim de justice et d'amour!
- Vivre, c'est apprendre à aimer...
- Il faut qu'un jour la voix des sansvoix empêche les puissants de ce monde de dormir...»

L'Abbé Pierre a été un chef d'orchestre tellement virtuose de l'âme humaine qu'il fut entendu à travers le monde!

Rose-Marie Proulx

Messages de la direction

POUR URGENCES

Veuillez noter que dorénavant vous devrez composer un seul numéro de téléphone pour joindre les concierges, après 17 h sur semaine et les fins de semaine et ce - EN CAS D'URGENCE SEULEMENT - soit le 438-885-4884.

Durant la journée, vos demandes doivent être adressées au bureau d'administration car durant les heures ouvrables, les concierges sont avisés de transférer les appels à l'administration.

Le calendrier des concierges en poste est affiché aux entrées ainsi que sur les babillards de l'administration au P-2 et au P-3 des tours A et B.

FORFAITS INTERURBAINS

Les Philanthropes vous offrent des forfaits interurbains. Les résidents intéressés peuvent s'informer auprès de SYLVIE.

Au Canada: 10,95 \$ par mois + taxes.

Au Canada et aux É.-U. : 13,95 \$ par mois + taxes.

Les frais d'activation sont de 10 \$ et un délai de 15 à 30 jours peut s'écouler avant l'entrée en vigueur du système.

AFFICHAGES

Plusieurs résidents trouvent non esthétique le fait de coller diverses annonces dans les vitres et sur les murs des entrées au basilaire.

Par conséquent, à l'avenir, nous vous demandons de ne plus afficher spectacles et activités à ces endroits. Les résidents doivent s'habituer à aller lire les divers communiqués sur les babillards installés à cet effet au P-3 des tours A et B.

À bien y penser, c'est une bonne résolution à prendre... en allant chercher notre courrier.

Nos souhaits les plus chaleureux pour 2013 : santé, amour et paix.

La direction et le personnel

PING-PONG

Certaines dames désirent jouer au pingpong entre elles - oui il y en a - la preuve c'est que madame Yvette Jean a déjà fait un sondage à cet effet.

Nous venons de fixer une nouvelle plage horaire, soit le jeudi à 13 h. Ces rencontres à la salle de ping-pong, au P-3, tour B, débuteront le jeudi 17 janvier 2013. C'est une journée où, justement, il y a peu d'activités. Vous n'aurez donc pas de choix déchirant à faire.

Toutes les dames sont invitées, que vous sachiez jouer ou que vous vouliez apprendre. Ce divertissement est un excellent exercice en plus de bien aiguiser les réflexes. C'est donc un rendez-vous, madame Jean vous y attend; elle a besoin de partenaires.

Le responsable du ping-pong, Robert Sauvé

L'Équipe Le Phil

Huguette Fradet, lien avec le Comité des loisirs André Thibodeau, support technique Monique Couturier, responsable Rose-Marie Proulx, rédaction Micheline Archambault,

anniversaires et distribution

Normand Dondo, publicité

Alcide et Dolorès Champagne, distribution

Suzanne Laliberté, distribution

Dans le seul but d'alléger les textes, ce journal utilise le genre masculin.

TOURNOI DE PING-PONG

Les adeptes du ping-pong ont tenu leur premier tournoi par équipes le 1^{er} décembre dernier.

Seize résidents y ont pris part et surtout se sont bien amusés.

Les vainqueurs de la classe A furent Camille Hogue et Gilles Côté.

L'organisation du tournoi n'a pas trop dérangé Robert Sauvé puisque, en compagnie d'Ernest Ross, il fut le gagnant de la classe B.

Merci à tous les participants.

Pierre Beauvais, vice-président - activités sportives





Camille Hogue, Robert Sauvé et Gilles Côté



Ernest Ross, Pierre Beauvais et Robert Sauvé

Swing la bacaisse dans l'coin d'la boîte à bois...

Oui! du fun y'en avait au party des danseurs de ligne le 2 décembre dernier. Une soirée tout simplement inoubliable. Quelle belle façon de commencer le temps des Fêtes.

Eh oui! on est fier de notre professeur Gillaine Provost et on l'aime. Une fille de party, oui, mais quel talent et quel enthousiasme.

Eh oui! on est fier de faire partie du plus beau groupe qui soit; un groupe amical, un vrai groupe de party! Qui se ressemble s'assemble.

Un gros merci à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont participé à la réussite de cet événement, les Gilles, Rolland, Noëlla, Pierrette et les autres... sans oublier Yvon, le grand organisateur de la journée sans qui cette fête n'aurait pu avoir lieu.

Un gros merci également aux conjoints et conjointes qui sont venus se mêler à

cette fête! Merci pour votre participation très intéressée...

Un gros merci à monsieur et madame Hamel qui se sont joints également à nous et que dire du savoir faire de madame Hamel en danse en ligne. Merci à monsieur Hamel pour la photo de groupe.

Danseurs et danseuses, vous avez démontré que la danse en ligne d'aujourd'hui, est un exercice physique très important en plus d'un aidemémoire et d'une demande constante de concentration. Qui n'en n'a pas besoin...

Bonne Année à tous! Au plaisir de vous revoir après les Fêtes et bienvenue à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour la prochaine session de danse en ligne.

Article rédigé par Yvon Demers avec la complicité de Gillaine.



Horaire des spectacles de janvier dans le Cinéma

Voici les présentations qui se tiendront dans notre cinéma, au basilaire.

MARDI À 19 H 30 - DVD de voyages

Présentation par M. Marcel Laurence

8 janvier : Turquie

15 janvier : Israël et Égypte 22 janvier : France - Paris

29 janvier : France - Normandie et Provence

JEUDI À 19 H 30 - Spectacles et Humour

Présentation par M. Pierre Beauvais

10 janvier : Petula Clark (A Sign of the Times)17 janvier : Celtic Thunder (Take me Home)

24 janvier : **Opéra Nabucco de Verdi**

31 janvier : Rod Stewart (It Had to Be You)

SAMEDI À 19 H 30 - Cinéma

Présentation par Mme Sylvie Charette

12 janvier : **Un américain à Paris** avec Gene Kelly et Leslie Caron (film

musical))

19 janvier : **Jean de Florette** avec Yves Montant et Gérard Depardieu

(drame)

26 janvier : Le dernier continent

Film documentaire de Jean Lemire sur la vie de l'équipage du

Sedna IV lors de leur séjour en Antarctique.

M. Claude Pepin réitère sa demande d'un ou de bénévoles pour les présentations des mercredis et samedis. Il attend votre téléphone au 450-902-0406.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS JANVIER 2013

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
9 H 30 à 16 h ARTISANAT (tricot) Réjeanne Hamel Salle d'artisanat P-2-B	9 h CLUB DE MARCHE Colette Langlois	9 h 30 à 16 h ARTISANAT (bijoux) Yolande Berthelette Salle d'artisanat P-2-B	9 h CLUB DE MARCHE Colette Langlois	10 h à 12 h BIBLIOTHÈQUE Jacqueline Pepin Basilaire	10 h PING-PONG Robert Sauvé P-3-B	BUREAU DES LOISIRS Le bureau du Comité des loisirs est ouvert les lundis et mercredis de 10 h à 11 h. Pour laisser un message, composer le 450-902-0407 ou écrire à clrp@lesphilanthropes.org
	9 h 30 à 12 h ARTISANAT (bijoux) Yolande Berthelette Salle d'artisanat P-2-B	10 h COURS DE PEINTURE Lise Bujold Salle de peinture P-1-B	9 h 30 COURS DE PILATES Christian Béland Salle des loisirs P-1-A	13 h à 13 h 45 <i>DANSE</i> (débutant) <i>Gillaine Provost</i> Salle des loisirs P-1-A		
12 h 30 CANASTA Lise Lagacé Salle des loisirs P-1-A	10 h PING-PONG Robert Sauvé P-3-B	13 h PÉTANQUE (intérieur) Jean De Launière	9 h 30 à 12 h ARTISANAT (tricot) Réjeanne Hamel Salle d'artisanat P-2-B	14 h à 15 h 30 DANSE (intermédiaire) Gillaine Provost Salle des loisirs P-1-A		
13 h CLUB DE 500 Lise Guilmette Salle des loisirs P-1-A	10 h à 12 h BIBLIOTHÈQUE Jacqueline Pepin Basilaire	14 h 45 à 16 h 30 CHORALE Robert Sauvé Basilaire	13 h PING-PONG Yvette Jean P-3-B	13 h 30 SCRABBLE duplicate Claudette Bastien 1004 - A		ACTIVITÉS LIBRES BILLARD P-1-A
13 h <i>PÉTANQUE</i> (intérieur) <i>Jean De Launière</i> Garage P-1-A	13 h BASEBALL POCHES ET POCHES Dolorès Champagne Salle des loisirs, P-1-A	18 h 45 BRIDGE Andrée Tessier 1004 - A				CASSE-TÊTES P-2-A SALLE D'EXERCICES P-3-A
19 h 30 BINGO Lise Lagacé Salle des loisirs P-1-A	19 h 30 CINÉMA - VOYAGES Marcel Laurence Cinéma	19 h 30 <i>FILMS</i> Cinéma	19 h 30 CINÉMA -SPECTACLES Pierre Beauvais Cinéma	19 h 30 WHIST MILITAIRE Jeannine Brossard Salle des loisirs P-1-A	19 h 30 CINÉMA Sylvie Charette Cinéma	PING-PONG P-3-B PÉTANQUE P-1-A



Centre financier complet

Placement – Financement – International - Assurances

Siège social : 3075, boul. Cartier, Laval 450-688-0900 /Téléc. : 450-688-1704 Centre de services Samson : 4595, boul. Samson, Laval
GUICHETS AUTOMATIQUES : ouvert 24/24, 7 jours semaine
ACCÈS D : 1-800-CAISSES - WWW.DESJARDINS.COM/CAISSE DE CHOMEDEY 450-688-0900 /Téléc.: 450-688-1713

En sus du taux d'intérêt, contracter un prêt hypothécaire inversé auprès de CHIP nécessite le débours d'importants frais : évaluation de la propriété (de 175 \$ à 400 \$); avis juridique indépendant (entre 300 \$ et 600 \$); frais juridiques, de clôture et d'administration (1 495 \$).

Au fil des années, CHIP gagne en popularité. Il faut dire qu'un grand nombre d'institutions financières, dont les grandes banques, offrent le programme de revenu résidentiel CHIP à leurs clients.

Comme vous voyez, CHIP coûte cher! Exemple: le propriétaire de 55 ans qui se fait offrir un montant de 91 495 \$ (sur une valeur nette de 400 000 \$), verra la facture de son CHIP atteindre après 20 ans un coût de 234 117 \$ si l'hypothèque inversée a été consentie à 4,75 %. Supposons qu'il décide de vendre sa résidence, CHIP retiendra donc cette somme de 234 117 \$ à même le prix de vente de la propriété.

CHIP nous dit «Le montant que vous recevez n'est pas imposable.»

Normal que ce montant ne soit pas imposable puisque CHIP nous avance cette somme d'argent en puisant directement dans la valeur nette accumulée dans notre propriété. Lorsqu'on vend la propriété, notre avoir net en sera d'autant diminué.

ENCART

Article de Michel Girard publié dans La Presse le 1^{er} août 2011

«CHIP», ça mange une maison

Si vous avez 55 ans ou plus et que vous êtes propriétaire, peut-être avezvous été interpellé par la publicité du «Programme de revenu résidentiel CHIP» qui vous offre un imposant magot non imposable à même la valeur de votre résidence.

«Obtenez jusqu'à 50% de la valeur de votre maison, exempt d'impôt. Aucun paiement tant que vous ou votre conjoint habitez votre maison... CHIP vous propose une façon simple et intelligente de libérer la valeur de votre maison et de la convertir en argent liquide pour profiter pleinement de la vie comme bon vous semble», indiquet-on sur la page d'accueil du site Internet de CHIP, de la banque torontoise HomEquity.

De quoi s'agit-il?

Le Programme de revenu résidentiel CHIP consiste en un prêt hypothécaire inversé garanti par la valeur nette de votre résidence.

Quand on contracte un prêt hypothécaire traditionnel, on doit le rembourser en effectuant des versements réguliers à la banque. Avec un prêt hypothécaire inversé, la banque nous verse une somme X à même la valeur nette de notre propriété. La «valeur nette» représente globalement la différence entre la valeur marchande de la propriété et le solde de l'hypothèque ou de la marge hypothécaire.

Dans les faits, CHIP verse à son client un certain montant de capital, que ce dernier pourra utiliser à sa guise. Caractéristique importante : le client n'est pas obligé de rembourser ledit prêt, pouvant ainsi le laisser courir tant et aussi longtemps qu'il restera dans la propriété. C'est lorsqu'il quittera la propriété (déménagement, décès, vente de la résidence) que la Banque HomEquity récupérera la somme avancée au client.

Et il faut croire que le programme CHIP fonctionne puisqu'il a effectué des hypothèques inversées pour une somme globale d'un milliard de dollars jusqu'à présent. Quelque 8 000 personnes âgées ont eu recours à ce véhicule de financement pour arrondir leurs fins de mois. Le magot que CHIP offre à ses clients dépend de plusieurs facteurs : l'âge des propriétaires, la localisation de la propriété, le type d'habitation et sa valeur nette.

Le principe de base est le suivant : pour une même propriété, plus le propriétaire est âgé, plus imposant sera le montant offert par CHIP. La raison? Comme CHIP s'engage à laisser le propriétaire dans sa résidence aussi longtemps qu'il le désire, il va sans dire que plus le proprio est âgé, plus court sera son cycle de vie dans la propriété. Et moins grand sera le risque de CHIP.

Prenons pour exemple une maison unifamiliale d'une valeur nette de 400 000 \$ sur la Rive-Sud de Montréal. Voici les montants offerts par CHIP en fonction de l'âge du propriétaire, mettons un homme. S'il a 55 ans, on lui offre 91 495 \$, ce qui représente 23 % de la valeur nette de sa résidence.

Dans le cas d'un proprio âgé de 65 ans, l'offre augmente à 152 495 \$, soit 38% de la valeur de la propriété. À 80 ans, un proprio se ferait offrir 204 495 \$, ou 51% de la valeur de la maison.

Dans le cas d'une femme propriétaire, les offres seront inférieures en raison d'une espérance de vie plus longue. Lorsque la résidence appartient à un couple, l'offre de CHIP diminuera également puisque, aux yeux de CHIP, la propriété risque d'être occupée plus longtemps avant d'être vendue.

Passons maintenant à «la» question : risque-t-on de se faire chiper notre propriété quand on adhère à CHIP?

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que l'offre de CHIP n'est pas gratuite, loin de là. Le capital que l'on vous avancera sur la valeur nette de la propriété coûte de l'intérêt. Au même titre qu'une simple hypothèque.

Voici les taux d'intérêt de CHIP, suivis entre les parenthèses des taux hypothécaires officiels : taux variable à 4,75% (2,85%); taux d'un an à 4,99% (3,50%); taux de trois ans à 5,75% (4,35%); taux de cinq ans à 6,25% (5,39%).